

COMMUNE DE TREBRIVAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation :</u> 16/06/2026	L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur EVEN Fabrice, Maire.
<u>Nombre de membres en exercice :</u> 15 présents : 15 votants : 15 pour : 15 contre : 0 abstention : 0	<u>Etaient présents :</u> Even, Drillien, Breton, Gillet, Tritta, Fontalirant, Philippot, Thoraval, Quiltu, Tougard, Bacquer, Jégou Henry, Verdon, Gestin <u>Absents :</u> <u>Secrétaire de séance :</u> Thoraval

Objet de la délibération

N° 2026-30

Recensement de la population 2027- Désignation du coordonnateur communal

Le Maire rappelle à l'assemblée que le recensement de la population aura lieu en début d'année 2027. Il précise qu'il y a lieu de désigner un coordonnateur communal, qui sera chargé de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, désigne

- Madame LAGADEC Patricia, secrétaire de mairie, en tant que coordonnateur communal, chargée de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Le Maire,
Fabrice EVEN

